

Formule de procès verbal de cour martiale permanente

Procès verbal d'une cour martiale permanente tenue à No. 4 District Depot, C.A.,
Montréal-sud, Que.

le 8ième jour de novembre 1945 à 1140 heures,

pour le procès de D-644806, Pte. Gerard LEFEBVRE, 1st Bn. Sault Ste. Marie and
Matricule Grade Nom et prénoms

Sudbury Regiment, C.A., attached to No. 4 District Depot, C.A.
Unité Détachement, le cas échéant

PRÉSIDENT: Major J.A.G. Dubeau, E.D., Quartiers-Généraux, District Militaire No. 4.

PROCUREUR: Capitaine P.J.F. Bousquet, Quartiers-Généraux,
Grade Nom et prénoms

District Militaire No. 4.

Unité Détachement, le cas échéant

OFFICIER DÉFENSEUR: Capitaine J.M. Labelle, R.C.A., C.A., attached to
Grade Nom et prénoms

No. 4 District Depot, C.A.

Unité Détachement, le cas échéant

VERDICT:

La cour déclare l'accusé, D-644806, Pte. Gerard LEFEBVRE, 1st Bn. Sault Ste. Marie and Sudbury Regiment, C.A., attached to No. 4 District Depot, C.A. coupable à l'égard du chef d'accusation.

SENTENCE:

La cour condamne l'accusé, D-644806, Pte. Gerard LEFEBVRE, 1st Bn. Sault Ste. Marie and Sudbury Regiment, C.A., attached to No. 4 District Depot, C.A. à la détention pendant sept (7) mois.

Signé à Montréal-Sud, Que. ce 8ième jour de novembre 1945

M.F.B. 1486A
TGM-1-45 (6449)
H.Q. 1772 30-2296
K.P. 26100

J.A.G. Dubeau (J.A.G. DUBEAU) Major,
Président de la cour martiale permanente

Extracts entered as No. 41807 in the
Record of Courts-Martial kept in the
office of the Judge Advocate-General
this 17th day of Dec 1945